

CRECHE « LE NID D'ANGES »-28 PLACES D'ACCUEIL
PROJET PEDAGOGIQUE

Description du milieu d'accueil

La crèche « le nid d'anges » est un milieu d'accueil agréé et subventionné par l'O.N.E.

Elle est de plain-pied et située au bout d'un cul de sac, dans le quartier calme de la Roë, à Péruwelz. Les bâtiments communiquent avec ceux de l'école communale et accueil extrascolaire de la Roë, dont les entrées se situent à la rue des écoles.

Plusieurs places de parking sont à disposition des personnes qui amènent ou viennent rechercher l'enfant.

Une fois identifié via le vidéophone, celles-ci peuvent rentrer dans le hall d'entrée, lequel donne accès soit

1. à la section des plus petits 2-18 mois « les arsouilles »
2. soit à la section des plus grands (généralement dès 18 mois), « les loustics ».

Chaque section est équipée d'une salle de soin et d'un dortoir (2 pour les plus petits), et a un accès direct à la cour extérieure. Les lieux de vie sont spacieux et lumineux.

Une biberonnerie centrale et commune aux deux sections permet de préparer les biberons ou réchauffer les repas. Ceux-ci sont préparés par nos propres cuisinières dans la cuisine partagée avec l'école communale de la Roë. Cette cuisine se situe dans une partie des bâtiments scolaires à quelques mètres de la crèche. Il en est de même pour le bureau de la directrice et du travailleur médico-social. Il suffit de suivre le fléchage au mur à partir du hall d'entrée pour y accéder.

Pour toute visite, merci de contacter au préalable la directrice :

Mme Céline Cambier

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi

Par tel au : 0474/89 90 28

Par mail : celine.cambier@peruwelz.be

Le couloir d'entrée donne également accès à un WC, une buanderie, une chaufferie et une zone de stockage. Ces zones ne sont pas accessibles au public.

Pour terminer, les membres du personnel (description ci-après) disposent d'un local, à proximité de la crèche, dans une partie des bâtiments scolaires, à l'étage, pour déposer leurs affaires, prendre leurs pauses et se réunir.

Projet pédagogique

1. Introduction

En tant que crèche autorisée et subventionnée par l'O.N.E. (Office de la Naissance et de l'Enfance), nous sommes tenus de nous conformer à un code de qualité de l'accueil=une référence commune à tous les professionnels de l'enfance, qui place l'intérêt supérieur de l'enfant au centre des réflexions et pratiques.

Cela implique la rédaction et mise en œuvre d'un projet pédagogique, lequel décrit les choix méthodologiques et les actions concrètes pour atteindre chacun des objectifs fixés par le Code de qualité.

A titre d'exemple : article 8 du Code de Qualité :

« Le milieu d'accueil, dans une optique de promotion de la santé communautaire, veille à assurer une vie saine aux enfants ».

Le projet pédagogique a été réalisé en concertation avec les personnes qui accueillent les enfants afin qu'elles puissent s'approprier les pratiques, en comprendre le sens et le partager avec tout partenaire de l'éducation de l'enfant.

Il se divise en trois parties :

1. La première partie est consacrée à la qualité de la relation des puéricultrices avec l'enfant et ses parents,
2. La deuxième partie, au déroulement d'une journée type et l'organisation des moments qui la composent,
3. La troisième partie précise quant à elle, certains points particuliers tels que les formations continues du personnel, l'accueil des stagiaires,....

Nous vous souhaitons une bonne lecture et vous rappelons que nous sommes à votre disposition pour en discuter.

L'équipe du nid d'anges

2. Partie 1 : la qualité de la relation des puéricultrices avec l'enfant et ses parents

Pour que l'accueil se passe le mieux possible pour l'enfant et ses parents, il est nécessaire qu'une relation de confiance et une véritable collaboration soient établies entre la famille et le milieu d'accueil.

Celles-ci se construisent au travers :

Des entretiens individuels avec la directrice de la crèche

- au moment du contrat d'accueil : présentation du milieu d'accueil et de son fonctionnement via le projet pédagogique.
- 6 semaines avant la date d'entrée de l'enfant, il est demandé aux parents de prendre RDV avec la directrice.

De la présentation des puéricultrices de la section

Nos différentes lectures insistent sur le fait que des relations affectives stables encouragent l'enfant à construire sa confiance en lui et au monde, et l'aident à traverser les périodes difficiles.

Assurer au bébé des relations affectives stables implique l'intervention d'un minimum d'adultes qui travaillent auprès de lui. C'est pourquoi, nous avons divisé notre crèche en 2 sections et décidé que chaque puéricultrice travaillerait principalement dans l'une ou l'autre à l'exception d'une volante qui travaillent dans les deux sections selon les besoins.

- Section des « Arsouilles » (→environ 18 mois) : Aurélia, Julie D et Margaux
- Section des « Loustics » : Nathalie, Virginie et Julie P.
- Volantes : Jacqueline

Une puéricultrice est attribuée à chaque enfant et sa famille pour l'organisation des périodes de familiarisations.

Son rôle ?

-Accompagner l'enfant et sa famille → créer du lien

-transmettre les informations reçues à ses collègues notamment via le portrait de l'enfant.

Le passage d'un enfant d'une section à l'autre est discuté en équipe, à l'initiative des puéricultrices de la section des plus petits, sur base de son développement physique, psychologique, social et de ses besoins et compétences.

Voici les questions que nous nous posons pour évaluer l'intérêt d'un éventuel passage :
marche t'il ? est-il capable de tenir assis à une petite table ? Est-il capable d'utiliser sa cuillère pour les repas même s'il a besoin d'aide pour manger ? Manifeste-t-il de l'intérêt pour la section des plus grands ?

Lorsque l'équipe estime qu'un enfant est prêt à passer dans la section des « Loustics », les parents sont informés et des moments de transition sont organisés dans la section des plus grands pour que l'enfant puisse se familiariser avec ses nouvelles puéricultrices et son nouvel environnement (2 présences de 9h30 à 11h et 2 présences de 9h30 à 12h).

Leur fréquence peut être plus soutenue selon les besoins de l'enfant.

Les puéricultrices de la section des « Arsouilles » complètent un « portrait de l'enfant » pour leurs collègues de la section des « Loustics ». Cette démarche est également demandée aux parents.

I. **Des périodes de familiarisation** (= périodes qui permettent l'entrée de l'enfant en milieu d'accueil)

L'entrée d'un nouvel enfant en milieu d'accueil représente une étape importante tant pour les parents et l'enfant que pour nous-mêmes.

Elle doit donc être préparée.....

Aussi, nous demandons que plusieurs périodes de familiarisation (gratuites) soient organisées avant l'admission de l'enfant, selon le schéma suivant si possible :

	Chez les « Arsouilles »	Chez les « Loustics » Entrée dès +/-18 mois
1 ^{ère} , 2 ^{ème} , 3 ^{ème} et 4 ^{ème} familiarisations <ul style="list-style-type: none"> ▪ Au moins un des parents est présent ▪ Durée : 45' ▪ Dans la mesure du possible : 9h30-10h15. Si pas : 13h30-14h15 	« Faisons connaissance » <ul style="list-style-type: none"> ▪ échanges avec l'enfant et sa famille ▪ partage sur le portrait de l'enfant ▪ éventuellement premiers soins prodigués en présence d'un des parents dans le respect du rythme de l'enfant et sa famille ▪ découverte progressive de l'espace, des jeux et des autres enfants 	« Faisons connaissance » <ul style="list-style-type: none"> • échanges avec l'enfant et sa famille • partage sur le portrait de l'enfant • premiers soins si besoin prodigués en présence d'un des parents • découverte de l'espace, des jeux et des autres enfants
5 ^{ème} et 6 ^{ème} familiarisations <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'enfant vient seul ▪ Durée : 1h ▪ Dans la mesure du possible : 9h30-10h30. Si pas : 13h30-14h30 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ accompagnement de l'enfant lors de la première séparation ▪ rassurer et mettre des mots sur ce qui se passe (bruits, va et vient, manifestations des autres enfants,...) ▪ soin par la puéricultrice ▪ retour du parent : informations et temps pour les questions 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ prise d'autonomie dans le groupe et dans l'espace ▪ idem 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} familiarisations
7 ^{ème} et 8 ^{ème} familiarisations <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'enfant vient seul ▪ Durée : 2h ▪ Dans la mesure du possible : 9h-11h. Si pas : 13h-15h 	Idem 5 ^{ème} et 6 ^{ème} familiarisations	Idem 5 ^{ème} et 6 ^{ème} familiarisations
9 ^{ème} et 10 ^{ème} familiarisations <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'enfant vient seul ▪ Durée : 4h+1 repas ▪ Dans la mesure du possible : 9h-13h. Si pas : 11h-15h 	Idem 5 ^{ème} et 6 ^{ème} familiarisations	Idem 5 ^{ème} et 6 ^{ème} familiarisations

Lors de chaque période de familiarisation, la puéricultrice veillera si possible à partager un soin avec l'enfant, en présence de son parent pour commencer puis seule avec l'enfant.

Une fois les 4 premières familiarisations passées, les parents ne sont plus autorisés à entrer dans les sections (sauf si difficultés qui nécessitent d'augmenter le temps de présence des parents). L'accueil et le retour se passent dans le couloir afin de ne pas perturber l'organisation des sections.

Ces périodes permettent aux parents :

- De connaître davantage le milieu d'accueil dans lequel ils ont inscrit leur enfant,
- D'établir une relation de confiance avec la puéricultrice et les autres membres de l'équipe,
- De partager sur le portrait de l'enfant. Celui-ci est distribué lors de la signature du contrat d'accueil de l'enfant. Nous demandons aux parents de le compléter pour la première période de familiarisation. Les questions qui le composent permettent de mieux connaître les habitudes de l'enfant.
Même s'il est réalisé à l'entrée en milieu d'accueil, il est régulièrement mis à jour grâce aux observations et au dialogue que les puéricultrices entretiennent avec les parents (changement de rythme, introduction des légumes,...),
- De désamorcer la séparation,
- De poser les questions au sujet de la vie en milieu d'accueil
- D'observer comment les puéricultrices s'occupent des enfants.

Ces périodes permettent à l'enfant :

- D'être présenté aux puéricultrices de sa section,
- De découvrir et se familiariser avec son nouvel environnement tout en se sentant en sécurité (nouveaux visages, bruits, ...)

Ces périodes permettent à la puéricultrice :

- De parcourir le portrait de l'enfant avec le(s) parent(s) afin de connaître le rythme et les habitudes de l'enfant,
- De faire connaissance avec l'enfant,
- D'établir une relation de confiance avec l'enfant et ses parents,

II. La feuille de soins

Elle reprend :

- les moments de sommeil de l'enfant,
- les repas,
- les selles/urines,
- les comportements nouvellement acquis,
- tout élément significatif survenu au cours de la journée.

Elle est tenue quotidiennement pour chaque enfant. Les informations sont signalées oralement lors du retour.

Cette démarche permet d'approfondir la relation de confiance et le dialogue avec les parents et à long terme, de mieux connaître le rythme de chaque enfant.

3. Au fil d'une journée type

- entre 6h et 7h30 : accueil et jeux libres dans la section des « Arsouilles ». Cette section est également équipée de jeux pour les plus grands. La sécurité des plus petits est envisagée dans l'aménagement de l'espace pendant cette période de rassemblement.
- 7h30 : division en sections
 - a) **Section des « Arsouilles »**

La journée est organisée selon le rythme de chaque bébé. Via l'observation, nous essayons de répondre au mieux aux besoins de sommeil, d'éveil, de s'alimenter,... de chaque enfant.
 - b) **Section des « Loustics »**

Plus les enfants grandissent, plus leurs horaires se stabilisent. Néanmoins, le rythme de chaque enfant reste prioritaire (détail voir ci-après) :

 - ✓ Jeux libres et déjeuner (tartines, fruits, eau ou lait), jusque 8h30
 - ✓ Change si nécessaire
 - ✓ Chant d'accueil, rituel sécurisant pour l'enfant (vers 9h)
 - ✓ Eau
 - ✓ Jeux libres à l'extérieur- s'il pleut: parcours de psychomotricité à l'intérieur
 - ✓ Lavage des mains
 - ✓ Jeux des aliments, rituel de mise au calme
 - ✓ Repas (à partir de 11h15)
 - ✓ Jeux libres et change
 - ✓ Histoire et sieste surveillée pour les enfants ayant besoin de dormir (vers midi).
Les enfants n'ayant pas besoin de se reposer à ce moment-là peuvent jouer librement dans leur section.
 - ✓ Jeux libres et change
 - ✓ Goûter (vers 15h15)
 - ✓ Jeux libres et retour
- Vers 17h30 : regroupement dans la section des « Arsouilles » (équippée de jeux pour les plus grands)

I. L'alimentation

Les moments des repas ont un rôle nutritionnel mais ils sont également l'occasion :

- d'apprentissage (nouvelles habilités),
- de découvrir le plaisir de manger et de boire,
- de reconnaître les aliments via notamment le jeu des aliments
- de passer un moment agréable, de détente.

Pour qu'ils soient des moments de réussite, nous avons envisagé certains facteurs tels que :

- le respect du rythme de l'enfant,
- une bonne organisation,
- du matériel adéquat.

Voici comment nous les appréhendons:

a) Les boissons

1. Le lait

Grâce au portrait de l'enfant et aux familiarisations, nous connaissons la composition des biberons ainsi que le rythme et la façon dont l'enfant aime le boire.

Nous insistons cependant sur l'importance du dialogue avec les parents pour sa mise à sa mise à jour.

Quand une puéricultrice donne à manger à un enfant :

- Elle a le bébé dans les bras et le regarde,
- Elle suit son rythme,
- Elle veille à ne pas interrompre le repas,
- Dès qu'il se montre intéressé de tenir son biberon seul, elle respecte cette initiative d'autonomie,
- Elle agit en synchronie avec lui, le prévient de ce qu'elle entreprend, sollicite sa collaboration.

Vu le nombre d'accueils le matin, nous demandons que le premier biberon soit pris à la maison.

Compte tenu de la capacité et du fonctionnement de la structure, nous connaissons bien les enfants, savons qui mangent en premier, qui mangent plus lentement...

Si un enfant n'a pas très faim, nous lui proposons à nouveau un biberon un peu plus tard.

Nous fournissons un lait de suite adapté aux besoins nutritionnels des bébés. Vous pouvez cependant apporter un lait individuel spécifique prescrit par le médecin de votre enfant ou apporter votre lait maternel (nom, prénom et date).

- S'il tel est le cas, merci de respecter la chaîne du froid lors du transport (=mesure de sécurité alimentaire qui assure la salubrité des aliments. Les produits alimentaires sont maintenus à une température basse de maximum 7°C lors du transport). Après leur utilisation, les biberons sont rincés, nettoyés, séchés et rangés dans une armoire à l'abri de la poussière.

Stérilisation :

- Avant la première utilisation
- Pour les nourrissons prématurés, malades ou présentant un système immunitaire plus fragile : sous couvert de l'indication médicale.

Il est possible de venir allaiter au sein du milieu d'accueil, dans un local à l'abri des regards. Si tel est votre souhait, merci d'en informer la puéricultrice lors des familiarisations.

2. L'eau

Les puéricultrices proposent aux enfants de boire de l'eau au gobelet dans la matinée et lors des repas. Pour les plus grands, de l'eau leur est également proposée au réveil de sieste. Hors de ces moments, de l'eau et des gobelets restent visibles dans la section afin qu'ils puissent réclamer spontanément à boire.

b) Les repas

Le menu de la semaine est affiché à l'entrée de la crèche.

Les cuisinières ménagères ont suivi les formations de l'O.N.E. et de l'A.F.S.C.A. afin de garantir une alimentation variée, équilibrée et saine.

1. Chez les « Arsouilles »

Petit à petit, le lait n'apporte plus tous les éléments nutritifs nécessaires à l'enfant. Il faut donc introduire certains aliments solides en complément.

A cette étape du développement de l'enfant, la communication avec les parents est essentielle puisque nous agissons en collaboration avec eux, lesquels suivent généralement l'avis des professionnels en matière de nutrition.

L'heure du repas est normalement déterminée sur base du portrait de l'enfant et de la feuille de soins. Néanmoins, nous veillons à respecter le rythme de chaque enfant. Nous pouvons donc donner à manger à un enfant plus tôt que d'habitude s'il le réclame ou au contraire lui proposer son assiette un peu plus tard s'il n'a pas très faim. Nous ne le forçons jamais à manger. Pour fonctionner de cette façon, nous avons privilégié la préparation des repas selon la chaîne du froid (=mesure de sécurité alimentaire qui assure la salubrité des aliments. Les produits alimentaires sont maintenus à une température basse de maximum 7°C).

Grâce au portrait, nous connaissons les habitudes du bébé, la façon dont il aime être nourri, la façon de manifester qu'il n'a plus faim.

Quand une puéricultrice donne à manger à un enfant :

- Elle est en face de lui et le regarde,
- Elle propose une cuillère qui vient du haut et de face,
- Elle attend que l'enfant ouvre la bouche avant de lui donner la cuillère (l'enfant ne peut le faire que s'il sait que la cuillère va lui être proposée, il faut donc clairement le lui montrer),
- Elle veille à ne pas interrompre le repas,
- Elle suit le rythme de l'enfant,
- Elle veille à ce que le gobelet soit à proximité pour que l'enfant puisse boire quand il le souhaite,
- Elle l'encourage s'il montre qu'il a envie d'essayer seul (ex : jeu des 2 cuillères. Au fur et à mesure des repas, l'enfant essaiera de prendre la cuillère dont la puéricultrice se sert pour le nourrir. Elle lui en donnera une qu'il pourra manipuler à son aise. Il aura ainsi l'occasion de participer davantage au repas en essayant de porter des cuillerées d'aliments à sa bouche. Petit à petit, l'enfant deviendra autonome pour manger),
- Elle agit en synchronie avec l'enfant, le prévient de ce qu'elle entreprend, sollicite sa collaboration (vers 10 mois, via cuillère spécifique pour une meilleure préhension)

Tout petit, l'enfant est nourri dans un relax puis dans une chaise haute.

Nous avons privilégié cette technique car l'expérience nous a montré qu'elle nous permettait d'être plus disponible et sereine vis à vis de l'enfant.

Après le repas, nous laissons les enfants digérer dans le relax ou chaise haute environ 10 minutes, nous les installons ensuite sur les tapis.

2. Chez les « Loustics »

Comment se déroule le repas ?

- Déjeuner : même si nous demandons que le premier biberon soit pris à la maison, un complément du déjeuner est organisé jusque 8h30 (pain+beurre, morceaux de fruits et lait/eau)
- Rituels avant le dîner : rangement des jeux à proximité de l'espace repas et lavage des mains
- Les enfants n'ont pas de place déterminée à table, ils peuvent ainsi choisir ceux à côté de qui ils vont manger
- Le mobilier est disposé de sorte à créer une certaine vie de groupe et faire de ce moment un moment agréable : 2 tables en arc de cercle, pouvant accueillir chacune 1 accueillante et 6 enfants ainsi qu'une table carrée pour les enfants venant de passer dans cette section
- Les plats, la vaisselle, l'eau et les bavoirs sont amenés à table, par la cuisinière, selon la chaîne du chaud (mesure de sécurité alimentaire qui assure la salubrité des aliments. Les aliments et préparation chauds sont conservés à une température supérieure à 60°C)
- Les puéricultrices préparent les assiettes en veillant à ce que leur composition soit équilibrée
- Dans la mesure du possible, nous essayons que les enfants goûtent tous les aliments du menu du jour (équivalent d'une bouchée) mais nous ne les forçons jamais à goûter
- Si un enfant n'a pas très faim, nous ne le forçons pas à manger, nous lui proposons son assiette un peu plus tard
- Nous profitons du moment du repas pour leur enseigner certaines habitudes à adopter à table :
 - ✓ manger avec la cuillère, les pieds en dessous de la table
 - ✓ ne pas crier –« on crie dans le jardin »
 - ✓ rester assis durant la prise du repas
 - ✓ repas équilibré (viande, volaille ou poisson, légumes et féculents+ eau = proposée dès le début du repas)
 - ✓ pas de tétine
- Les enfants attendent que tout le monde ait terminé de manger avant de quitter la table
- Ils se lavent les mains avant de sortir de table
- Une des cuisinières reste présente pour aider les puéricultrices lors du dîner, elle se charge ensuite de nettoyer l'espace repas

Nous disposons de matériel adéquat :

- Petites cuillères en inox
- Assiettes en verre
- Gobelet en inox
- Tables et chaises en bois adaptées à la taille des enfants (matériel sécuritaire et pratique)

Remarque : tout enfant peut recevoir une alimentation particulière pour raison médicale. Dans ce cas :

1. le régime doit être médicalement prescrit,
2. Nous demandons aux parents de contacter Mme Gladys Deparis, personnel psycho médico social (0478/600 280 gladys.deparis@peruwelz.be) afin de convenir des modalités pratiques.

- c) Les collations
1. Chez les « Arsouilles »
➤ Gôuter

Panade de fruits (selon les fruits de saison : pommes, bananes, abricots, poires,...).

2. Chez les « Loustics »
➤ Gôuter

Fruits de saison, féculents et matière grasse, et produit laitier.

d) Traçabilité des aliments

En tant que milieu d'accueil de la petite enfance, nous sommes soumis à l'obligation légale de pouvoir assurer la traçabilité des aliments qui entrent dans la collectivité (AFSCA).

Par traçabilité, on entend la possibilité de suivre le parcours d'un produit alimentaire aux différents stades de sa production, de sa transformation et de sa distribution.

Nous vous demandons donc de ne pas apporter de repas (biberons, tartines et collations) préalablement préparés à la maison. En effet, en cas d'accident, il serait difficile de remonter la filière alimentaire pour retrouver l'origine de l'intoxication alimentaire.

A ce principe, il faut toutefois envisager des exceptions :

- 1) Pour les enfants dont les parents apportent le lait maternel
- 2) Pour les enfants dont la pathologie nécessite un régime particulier. Néanmoins, il est nécessaire :
 - de transmettre au milieu d'accueil une prescription médicale
 - de contacter Mme Gladys Deparis (0478/600 280 gladys.deparis@peruwelz.be) pour convenir des modalités pratiques.

Attention

-les aliments de régime fabriqués par l'industrie agroalimentaire seront transportés dans leur emballage d'origine, à l'exception des laits pour nourrissons (dosettes au nom de l'enfant+ nom du produit+ date de péremption)

-les repas cuisinés à la maison par les parents seront placés au réfrigérateur ou au congélateur dans un délai qui n'excède pas 20 minutes après la fin de cuisson. Ils sont stockés dans des boîtes alimentaires ou dans des sachets de congélation. Ils sont conservés dans un frigo à 4°C pendant une durée maximale de 24h.

Les repas congelés sont ensuite sortis du congélateur au dernier moment juste avant leur transport.

-Pour éviter toute confusion de régime entre enfants et pour permettre aux puéricultrices d'expliquer aux enfants ce qu'elles leur donnent à manger, il est important d'indiquer clairement sur une étiquette le nom de l'enfant, la composition du repas et la date de fabrication.

-Les aliments réfrigérés et congelés seront transportés vers le milieu d'accueil dans un bac isotherme avec glaçons réfrigérants, de manière à ne pas interrompre la chaîne du froid. Dès l'arrivée dans le milieu d'accueil, ils seront placés au réfrigérateur.

II. Le change

Si le change est un ensemble de gestes techniques, répétitifs, il n'en est pas moins un moment d'échanges intimes et chaleureux, un moment privilégié personnalisé entre le bébé et la puéricultrice (échanges de regards, paroles).

Nous considérons le bébé comme une personne à part entière, nous l'avertissons donc quand nous allons le changer. Par la suite, nous faisons équipe avec lui (dialogue, participation du bébé tant que faire se peut dans le déshabillage/l'habillage (ex : enlever sa chaussette, le laisser retirer seul son bas, lui confier sa couche et lui demander son aide, lui demander de lever la jambe,...)).

Cette collaboration favorise l'autonomie de l'enfant et est pour nous, une forme de respect « on ne fait pas tout à la place du bébé ».

Lors du change, nous utilisons des produits de soins de qualité adaptés aux peaux des bébés :

- Linge bio
- Urine : eau et savon (crème si nécessaire)
- Selles : coton imbibé d'eau, ensuite eau et savon (crème si nécessaire)

Lorsque le changement de couche est terminé, nous complétons la feuille de soins. Cette démarche permet un meilleur échange d'informations avec les parents lors du retour.

Lorsque les puéricultrices sont au moins deux dans la section, si l'une change un enfant, l'autre reste disponible aux besoins des autres enfants.

Afin d'éviter les problèmes d'hygiène (fuites) en collectivité et les désagréments qu'ils occasionnent (nettoyage et désinfection), nous ne travaillons pas avec les langes lavables.

III. Acquisition de la propreté

L'acquisition de la propreté est possible lorsque l'enfant a atteint un certain niveau de développement physiologique et psychologique.

Aussi, nous sommes davantage attentives au rythme de l'enfant qu'à son âge.

Dès qu'il est psychologiquement disposé à être propre, nous l'encourageons et le soutenons dans son apprentissage :

- Nous présentons le petit pot à l'enfant
- L'enfant ne porte plus de couche mais une culotte (veiller à ramener du linge –culotte –pantalon -chaussette en suffisance de sorte qu'il n'y ait pas de frein à cet apprentissage)
- Nous utilisons des mots simples et sans ambiguïté (as-tu besoin de faire pipi ?)
- Nous demandons régulièrement à l'enfant s'il ne doit pas aller sur le petit pot :
 - a) Vers 9h30
 - b) Après le dîner
 - c) avant et après la sieste
 - d) après le goûter
- Nous veillons à noter les particularités de chacun pour les respecter pendant l'apprentissage

Nous ne prenons aucune initiative sans en parler auparavant aux parents, il nous semble important que l'acquisition de la propreté débute en même temps à la crèche et à la maison.

De même, lors de cette étape du développement, nous insistons sur l'importance du dialogue avec les parents afin d'adopter des attitudes semblables.

Grâce à la feuille de soins, nous pouvons les informer du suivi et des progrès réalisés par leur enfant.

IV. Sommeil

Vu les besoins individuels variés et les circonstances (maladie, âge, qualité du sommeil lors de la nuit précédente,...), nous nous référons aux observations, au portrait de l'enfant, à la feuille de soins et au dialogue avec les parents pour déceler et respecter le rythme du sommeil de chaque enfant.

Grâce au portrait, nous savons comment chaque enfant trouve le sommeil, ses habitudes, ses signes de fatigue.....

Lorsque un enfant est mis au lit, il y est préparé :

Voici nos rituels :

- exprimer à l'enfant que c'est l'heure de la sieste,
- lire une histoire (section des « Loustics » - avant la sieste de l'après-midi)
- le mettre en body (chaque enfant dort dans une gigoteuse)
- le changer – s'il apprend à être propre, lui proposer le petit pot
- prendre le doudou (maximum 25cm) et la tutute

Ces rituels se réalisent dans le calme.

Les enfants dorment dans la mesure du possible toujours dans le même lit (cfr plan des lits sur la porte de chaque dortoir mis à jour chaque matin par la première accueillante de la section).

Les enfants ont leurs propres draps et sac de couchage (draps changés tous les jours, sac de couchage à un crochet nominatif).

Certains enfants, inscrits à la crèche à temps partiel, utilisent le même lit à tour de rôle.

Si un enfant n'est pas apaisé au moment d'aller faire une sieste, nous essayons de le calmer en :

- le berçant,
- lui parlant doucement,
- lui chantant une chanson, musique douce,
- lui faisant des câlins,...

Si un enfant pleure au moment de sa mise au lit :

- nous allons le rassurer après 5 minutes sans le prendre dans les bras
- s'il pleure toujours après 15 minutes depuis sa mise au lit, nous le ramenons dans la section.

Chez les « Arsouilles », les enfants dorment dans la section les premières semaines d'accueil afin de développer le sentiment de sécurité affective et d'assurer la sécurité du sommeil. Ils dorment ensuite dans les dortoirs. Chaque fois qu'une puéricultrice se rend dans une chambre, elle s'assure que chaque enfant présent se porte bien. Une surveillance régulière est également organisée.

Chez les plus grands, la sieste de l'après-midi est surveillée afin de garantir le rythme de sommeil de chacun. Dès qu'un enfant se réveille, nous lui proposons de rejoindre sa section et jouer librement.

Les espaces de sommeil ne sont pas plongés dans le noir total pour que les enfants puissent développer leur rythme jour/nuit et que nous puissions les observer durant leur sommeil. Nous veillons à ce qu'une température de 18°C soit maintenue à la hauteur des enfants. Les locaux sont équipés d'un système de ventilation et sont aérés 15 minutes le matin lors du nettoyage, vers midi et en fin d'après-midi.

L'utilisation de matériel médical (ex : monitoring cardiorespiratoire) ne sera possible que sur prescription médicale.

V. Les activités pédagogiques et d'éveil

« L'enfant joue sa vie. L'enfant ne joue pas pour apprendre, mais apprend parce qu'il joue...Le jeu est le moteur de l'enfant et le plaisir est le moteur de son jeu ». Jean Epstein

L'importance du jeu n'est plus à démontrer, c'est une activité indispensable au développement physique et psychique de l'enfant. Par le jeu, il s'explore et explore le monde. Excepté le moment chanté de l'accueil et les histoires avant la sieste, nous privilégions les jeux libres à l'intérieur et à l'extérieur (voir planning de la journée type)

a) Jeux libres

1. Section des « Arsouilles »

Les plus petits sont couchés sur le dos, sur les tapis ou le sol. Ils peuvent ainsi acquérir de nouvelles postures en toute sécurité et à leur rythme (se retourner, ramper, se mettre à quatre pattes,...).

Des objets légers, colorés, de textures différentes sont placés autour d'eux de manière accessible pour qu'ils puissent les agripper, les soulever, les manipuler et les porter à la bouche.

Voici un extrait intéressant concernant la position couchée sur le dos :

- *« Seule la position « couché sur le dos » permet de soutenir tout le poids de la tête du bébé. Cette position lui permet de coordonner tous les mouvements de son corps : en effet la surface de sustentation (portance) est maximale et le centre de gravité est au plus bas. C'est ainsi qu'en position couchée sur une surface dure ou ferme, avec des jouets en nombre suffisant, variés et adaptés aux capacités et intérêts de son âge, tous les bébés sont actifs. En outre, quand l'enfant bouge par lui-même, il choisit pour jouer les positions où il se sent en équilibre, et essaie de nouveaux mouvements avec le peu de déséquilibre qu'il se sent prêt à accepter et qu'il a choisi lui-même. » brochure ONE « A la rencontre des enfants- Repères pour des pratiques de qualité (0-3 ans) »*

2. Section des « Loustics »

Différents « espaces jeux » sont aménagés dans la section:

- Espace doux-lecture
- Espace dînette
- Espace poupées
- alternance piscine à balles-module de psychomotricité
- Espace voitures

Ces espaces sont permanents. Les enfants peuvent passer de l'un à l'autre au gré de leurs envies. Nous sommes attentives à leurs initiatives et à l'écoute de leurs demandes, cependant, nous n'intervenons que si nécessaire, autrement dit en cas de danger, pour relancer l'activité ou faire respecter les règles relatives aux jeux (ci-après).

Cette attitude permet aux enfants de trouver seuls le fonctionnement d'un jeu, de jouer à leur rythme et par eux-mêmes. Ils ont également la possibilité de régler eux-mêmes leurs conflits.

Qui rangent les jeux ?

Pendant les jeux libres

Nous rangeons ou réaménageons le matériel disposé en fonction des projets que se donnent les enfants.

Nous ajoutons éventuellement l'un ou l'autre objet qui peut relancer l'activité des enfants tout en respectant leurs intentions.

A la fin des jeux libres

Nous sollicitons la participation des enfants en leur montrant l'exemple- les enfants peuvent aider à ranger les jouets mais nous ne l'attendons pas !

Nous veillons à ce que les jeux soient à la même place afin de créer des repères pour le rangement.

Chaque jour, il est prévu qu'en matinée, les enfants de la section des « Loustics » sortent à l'extérieur dans la cour environ une heure.

Lors de ces moments de plein air, les jeux moteurs sont privilégiés : vélos, ballons et module de psychomotricité.

Si la météo ne permet pas la sortie extérieure, un parcours de psychomotricité est organisé à l'intérieur.

Nous vous demandons donc d'habiller vos enfants selon la météo du jour avec des habits pouvant être salis, permettant le libre mouvement.

Nous vous demandons également d'apporter une paire de chaussons pour l'intérieur si les chaussures sont sales ou humides. Merci de les enfiler avant de rentrer en section.

VI. Fixer les limites !

Dans le point précédent, nous évoquions les règles à respecter au sein de notre milieu d'accueil.

Celles-ci sont indispensables car elles permettent aux enfants de se repérer et leurs assurent une certaine stabilité et sécurité.

Elles ont été élaborées en équipe et ont un sens. Elles ne varient donc pas en fonction du personnel présent, de l'humeur du personnel ou encore de l'enfant à qui on s'adresse.

Voici la marche à suivre que nous avons retenu concernant l'apprentissage et le rappel des limites :

1. Marche à suivre :

➤ Si l'enfant s'apprête à transgresser/a transgressé un interdit :

- se déplacer près de l'enfant
- se mettre à sa hauteur pour lui parler (remarque individuelle) et le toucher
- avant d'intervenir auprès de l'enfant, vérifier son état émotionnel. En effet, au moment où nous intervenons, nous devons savoir ce que nous sentons, l'idée étant de prendre conscience de nos propres émotions pour agir avec discernement auprès de l'enfant (peur, colère,...) et le lui exprimer

- rappeler la règle sur un ton ferme et non agressif, sans hausser la voix plus que nécessaire. Veiller à ce que notre intonation, notre posture corporelle et nos mots soient congruents avec notre intention : la bienveillance envers l'enfant
 - nommer les émotions ressenties par l'enfant afin de l'aider à les identifier. Veiller à rester professionnel et à ne pas projeter ses propres émotions sur l'enfant (empathie)
- Si l'enfant s'apprête à nouveau à transgresser/a transgressé à nouveau l'interdit
- rappeler à nouveau la règle. A l'âge des enfants accueillis, les règles doivent surtout être répétées
- Si l'enfant répète régulièrement un comportement interdit
- veiller particulièrement à ce que l'enfant sente que ses émotions sont accueillies et canalisées. Mettre des mots afin que l'enfant se les approprie et puisse un jour les dire lui-même et ne plus devoir frapper ou mordre
 - proposer à l'enfant de taper sur un coussin dans la cabane, ou encore de dire « NON » en tapant du pied « je suis fâché ! »

2. Remarques concernant les limites....

- Désigner la situation attendue
Quand on dit à un enfant « tu ne peux pas ouvrir la porte », l'image visuelle évoquée est une porte ouverte. Il ne peut se représenter aisément la négation. Il est préférable de désigner le comportement, la situation attendue : « la porte doit rester fermée »
brochure ONE « A la rencontre des enfants- Repères pour des pratiques de qualité (0-3 ans) »
- Ne pas nier le désir de l'enfant « je vois que tu as envie de grimper mais c'est dangereux,... »

3. Limites/section

<u>Section des « Arsouilles »</u>	<u>Section des « Loustics »</u>
Faire attention aux autres, ne pas se bousculer, ne pas frapper « je fais attention au copain »	Faire attention aux autres, ne pas se bousculer, ne pas frapper « je fais attention au copain »
Laisser les barrières fermées	Laisser les barrières fermées
Les doudous et tétines sont des objets personnels	S'asseoir sur les chaises (ne pas se mettre debout sur les chaises ni s'asseoir sur la table)
	Les doudous et tétines sont des objets personnels
	<u>Règles lors de jeux libres :</u> <u>Intérieur</u> <ul style="list-style-type: none"> ✓ ne pas lancer les jeux- alternative : « je lance le ballon » ✓ respecter le matériel, ne pas marcher sur les jouets, alternative : « je prends soin du»

	<u>Extérieur</u> <ul style="list-style-type: none"> ✓ mettre son manteau, son écharpe et son bonnet s'il fait froid ✓ mettre son chapeau de soleil, de la crème...s'il y a du soleil ✓ ranger les jeux ✓ se laver les mains quand l'activité est terminée
--	---

VII. Doudou et tétine

Les enfants peuvent à tout moment disposer de leur doudou et leur tétine excepté lors des moments de repas : pas de tétine. Les doudous sont accessibles via la « pochette à doudou », les tétines via le casier.

Nous demandons que la tétine et le doudou de maximum 25cm restent à la crèche (merci de ne pas les attacher ensemble pour une question de poids).

VIII. Santé

Contenants alimentaires en inox et verre

Change à l'eau et au savon

Nettoyage visage : gant de toilette et eau

Hygiène des mains des enfants de la section des « Loustics » :

- Avant et après les repas
- Après l'usage du petit pot
- Après les jeux extérieurs
- En cas de souillure par un liquide biologique

Des brochures réalisées par le service éducation à la santé de l'ONE sont disponibles à l'entrée de la crèche. N'hésitez pas à vous servir.

Vous pouvez également vous rendre sur la page Parents du site internet de l'ONE pour en savoir plus.

4. Points divers

I. Les 3 crèches communales de Péruwelz

Nous organisons une fois par an une journée pédagogique commune avec les 2 autres crèches communales l' « Agache » et les « Marmots ».

Cette collaboration permet à l'ensemble des acteurs des milieux d'accueil de se rencontrer et d'échanger sur les pratiques (fermeture de la crèche).

II. Rencontres parentales

Pour consolider la relation de confiance que nous entretenons avec les parents, nous organisons une à deux fois par an des moments de rencontre sous forme de festivités : Saint-Nicolas, Pâques, fête de l'été,....

III. Entrée à l'école maternelle

Une liste des différentes écoles et accueils extrascolaires établis sur le territoire de la commune est à votre disposition sur le site internet de la ville de Péruwelz.

IV. Site internet de la ville de Péruwelz

<http://www.peruwelz.be>

- *Vivre à Péruwelz*
- *Enfance*
- *Petite enfance*

Ce site présente le projet pédagogique et le contrat d'accueil.

Vous y trouverez également tous les documents administratifs nécessaires durant votre inscription chez nous (certificat médical, barème ONE,...).

V. Formations continues-réunions d'équipe (fermeture de la crèche, minimum 2 jours)

Chaque membre du personnel suit, tant que possible, une formation continue par an. Cette démarche permet non seulement d'approfondir, de réactualiser et de compléter les connaissances acquises mais aussi de réfléchir sur notre pratique et d'aller plus loin dans l'élaboration de notre projet pédagogique.

En bref, les formations continues favorisent une amélioration de la qualité d'accueil.

Selon les besoins, nous privilégions soit les inscriptions individuelles soit un accompagnement en équipe.

S'il s'agit d'inscription individuelle, chacun est libre de choisir la formation qu'il souhaite. Dès qu'il revient de formation, une réunion est organisée pour qu'il partage ses acquis avec les autres membres de l'équipe.

Dans la même optique, des réunions d'équipe sont régulièrement organisées. Elles permettent de discuter des pratiques d'accueil, de l'évolution des enfants,....

VI. Anniversaire

Nous fêtons les anniversaires des enfants de la section des plus grands via une chanson spéciale soit lors du chant d'accueil, soit lors du dîner ou goûter selon l'heure d'arrivée et départ de l'enfant.

Nous avons fait le choix de cet unique rituel car nos lectures nous indiquent que les fêtes organisées dans les milieux d'accueil de moins de 3 ans sont en fait importantes pour l'adulte, puéricultrices et parents. En effet, l'enfant de moins de 3 ans n'est pas conscient des événements qui se fêtent et ne recherche qu'à répondre à ses besoins physiques et à son développement psychoaffectif.

VII. Personnel qualifié et stagiaire

Les enfants et leurs familles sont accueillis par du personnel qualifié, comme l'exige l'ONE. Ils sont également en contact avec des stagiaires de l'I.E.S.P.P. (Institut d'Enseignement Provincial Paramédical, section puériculture), de l'école Saint-Charles et de l'école de promotion sociale de Péruwelz.

Lors de leur 1^{er} jour de stage, les stagiaires sont invités à prendre connaissance du contrat d'accueil et du projet pédagogique, et à observer les enfants et le fonctionnement de la structure.

Ensuite, ils peuvent participer pleinement à la vie de la crèche (donner un repas, ...) mais sont toujours sous la surveillance des puéricultrices.

1) Conclusion

Ce projet est le fruit d'une réflexion de toute l'équipe.

Comme vous avez pu vous en rendre compte, il place le bien être et le développement physique, psychique et social de l'enfant au centre de son organisation.

Il est clair qu'il évoluera au fur et à mesure des expériences, des formations continues,...

Nous ne manquerons pas de vous en faire part.

Pour terminer, nous vous rappelons que nous sommes à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et vous remercions vivement de l'intérêt que vous avez porté à la lecture de notre projet.